

# COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2014

Le Conseil Municipal de la Commune d'Arith s'est réuni le 28 mars 2014 à 20 heures 30.

## Présents :

Mrs Didier CAMPILLO, Pascal CLERT, Christian DAVAT, Mme COCHET Christelle, Mrs FRAIX-BURNET Jean-Philip, GERARD Pierre, Mmes GRUMEAU Monique, GUEYRAUD Bernadette, Mr Jean-Michel LEON, Mmes Julie MORAND et Cécile TRAHAND.

## Assiste à la séance :

Bernadette ROCHE CATTIN (Secrétaire).

## Absent :

## Secrétariat de séance :

La secrétaire de séance est désignée en la personne de Cécile TRAHAND.

Un petit discours d'accueil est prononcé par Maryse SERVES qui, après l'appel nominal, donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer :

Mrs Didier CAMPILLO, Pascal CLERT, Christian DAVAT, Mme COCHET Christelle, Mrs FRAIX-BURNET Jean-Philip, GERARD Pierre, Mmes GRUMEAU Monique, GUEYRAUD Bernadette, Mr Jean-Michel LEON, Mmes Julie MORAND et Cécile TRAHAND dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Monsieur Pierre GERARD, préside la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

## 1° ELECTION DU MAIRE :

Jean-Michel LEON : 10 voix pour, 1 bulletin blanc.

Jean-Michel LEON est élu Maire.

## 2° ELECTION DES ADJOINTS :

Monsieur le Maire rappelle qu'il est possible d'élire trois adjoints au maximum. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création de deux postes d'adjoints au Maire.

### Election du 1<sup>er</sup> Adjoint :

Pierre GERARD : 10 voix pour, 1 bulletin blanc

Pierre GERARD est élu 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

### Election du 2<sup>ème</sup> Adjoint :

Didier CAMPILLO : 10 voix pour, 1 bulletin blanc


Didier CAMPILLO est élu 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

3° INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE : le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'indemnité de fonction au Maire à 17 % de l'indice 1015.

4° INDEMNITES DE FONCTION DES ADJOINTS : le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'indemnité de fonction des adjoints à 6,6 % de l'indice 1015.

5° DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE : le Conseil Municipal définit les diverses délégations qu'il consent au Maire. (voir délibération)

## 6° DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

 Conseillers titulaires : Jean-Michel LEON et Pierre GERARD

7° NOMINATION DES DELEGUES AU PNR :

- + Délégué titulaire : Jean-Michel LEON
- + Délégué suppléant : Pierre GERARD

8° MEMBRES CCAS :

- + Président : Jean-Michel LEON
- + Membres : Didier CAMPILLO, Christelle COCHET, Monique GRUMEAU et Bernadette GUEYRAUD

9° COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| + Président de droit : Jean-Michel LEON       |                          |
| + Représentant du président : Didier CAMPILLO |                          |
| + Membres titulaires :                        | Membres suppléants :     |
| Pascal CLERT                                  | Bernadette GUEYRAUD      |
| Pierre GERARD                                 | Jean-Philip FRAIX-BURNET |
| Cécile TRAHAND                                | Christelle COCHET        |

10° DIVERSES COMMISSIONS :

- + Agriculture – Forêt : Pierre GERARD, Christian DAVAT, Pascal CLERT, Jean-Philip FRAIX-BURNET et Monique GRUMEAU,
- + Affaires scolaires – Culture – Sportive : Didier CAMPILLO, Christelle COCHET, Jean-Philip FRAIX-BURNET et Julie MORAND,
- + Finances : Jean-Michel LEON, Pierre GERARD, Cécile TRAHAND, Monique GRUMEAU et Bernadette GUEYRAUD,
- + Patrimoine – Urbanisme – Travaux – Aménagement : Jean-Philip FRAIX-BURNET, Pierre GERARD, Pascal CLERT, Christian DAVAT et Jean-Michel LEON,
- + Communication : Christelle COCHET, Didier CAMPILLO, Julie MORAND, Bernadette GUEYRAUD et Monique GRUMEAU.

11° INDEMNITES DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL : le Conseil Municipal décide (à dix voix pour et une abstention) d'attribuer une indemnité de conseil à Mme Céline ANTIN, Receveur Municipal à la trésorerie du Châtelard.

Cette indemnité sera calculée au taux plein selon la législation en vigueur, pour la durée du mandat du Conseil Municipal et selon la présence de Mme ANTIN à son poste.

12° NOMINATION DES DELEGUES A SAVOIE GRAND REVARDE : désignation des délégués :

- + délégués titulaires : Didier CAMPILLO et Cécile TRAHAND
- + délégué suppléant : Pierre GERARD

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Maire,  
J.M. LEON